



18 avril 2012 – D'après les études les plus récentes, l'OMS estime que le nombre de personnes atteintes de déficience visuelle (vision avec la correction portée) s'élève à 285 millions (dont 65 % ont plus de 50 ans). Parmi elles, 246 millions souffrent de basse vision (63 % de plus de 50 ans) et selon les estimations 39 millions sont aveugles (82 % de plus de 50 ans).

Ces estimations reposent sur 50 études nationales et infranationales menées depuis 2004 dans 38 pays, publiées et non publiées, et sur des études antérieures qui étaient encore représentatives ; la majorité de ces études étaient des évaluations rapides portant sur la population des 50 ans et plus.

Les estimations régionales ont été établies avec un modèle prenant en compte, entre autres facteurs, le développement économique du pays, après avoir vérifié la concordance entre les données sur la déficience visuelle et les indicateurs de développement.

Les trois principales causes de déficience visuelle sont les erreurs de réfraction non corrigées, la cataracte et le glaucome. Les trois principales causes de cécité dans les estimations de 2010 étaient la cataracte, le glaucome et la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

La méthodologie utilisée pour estimer la prévalence de la déficience visuelle et de la cécité étant différente de celle utilisée dans les études précédentes, il n'est pas possible de faire une comparaison directe de l'ampleur et des causes de la déficience visuelle et de la cécité avec les estimations précédentes.

On observe une baisse de la déficience visuelle et de la cécité aux niveaux mondial et régional, qui est démontrée dans les pays où plusieurs études ont été menées. On considère qu'elle est

due en grande partie au développement socio-économique dans de nombreux pays, mais également à l'investissement et à l'action des gouvernements et partenaires internationaux pour améliorer la qualité et la quantité des services de soins oculaires et développer le système national de santé oculaire.

L'important aujourd'hui est d'améliorer la prestation de services de soins oculaires dans tous les pays qui en ont besoin. À cette fin, le plan d'action pour la prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables indique la voie à suivre aux pays, à l'OMS et aux partenaires internationaux pour consolider les réalisations et continuer à dispenser les services nécessaires dans le monde.

Friday 3rd of May 2024 08:00:20 AM